

Aide en cas d'abus et harcèlement dans le sport

07. avril 2022

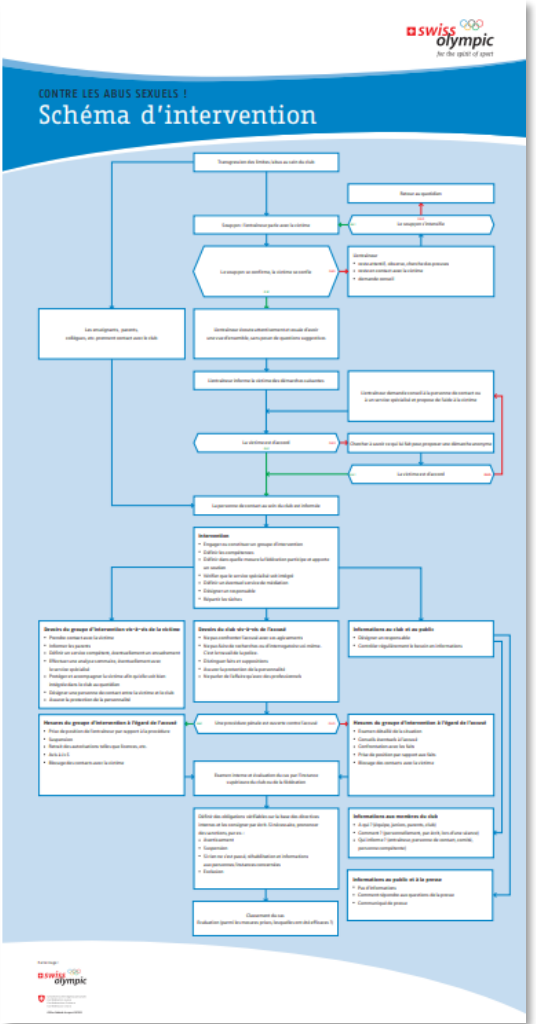
Johann Mazzoleni
Andres Trautmann



Programme «contre les abus sexuels»



<https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/prevention/contre-les-abus-sexuels>



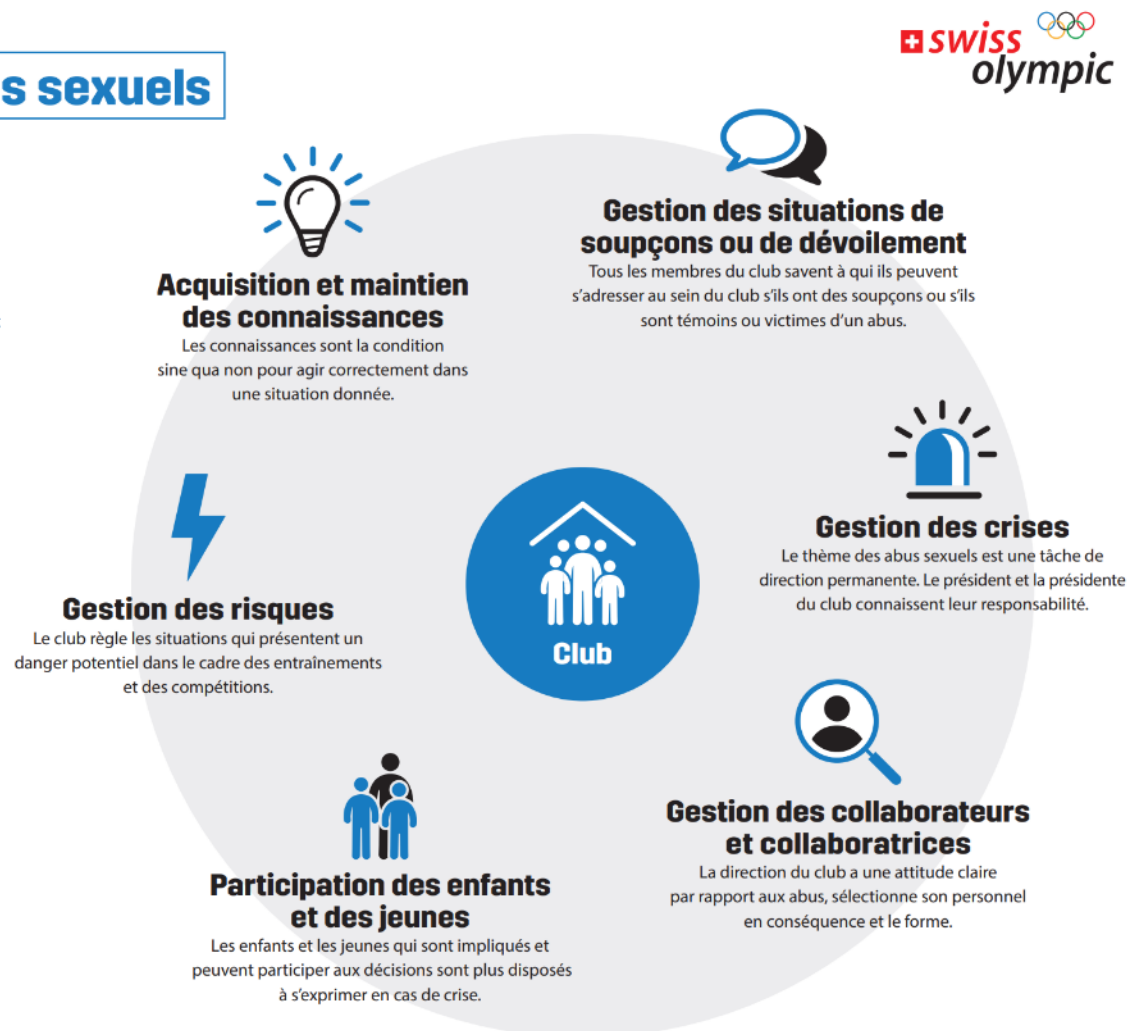
Six lignes directrices

Six lignes directrices

Contre les abus sexuels dans le sport

Les enfants et les jeunes doivent être protégés à tout moment contre les abus sexuels dans les clubs de sport. Ces six lignes directrices servent de base structurelle à la prévention et à l'intervention dans les clubs. Elles offrent la meilleure protection possible contre les abus aux jeunes membres des clubs et aident les responsables à gérer les situations de crise.

En tant que membre du réseau national « Prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs », Swiss Olympic informe les entraîneurs, les fédérations et les clubs et les sensibilise aux lignes directrices formulées par le réseau. Ce dernier est dirigé par Protection de l'enfance suisse.



Campagne de soutien



Photo: M. H. / Contrasto

 **swiss** olympic
spirit of sport

**CE N'ÉTAIT PAS
QU'UNE SIMPLE
ACCOLADE. ET
MON ENTRAÎNEUR
LE SAIT.**

**ARE YOU
OK?**

1. Si quelque chose te semble anormal, dis-le.
2. Fais-toi aider:
swissolympic.ch/areyouok



Photo: M. H. / Contrasto

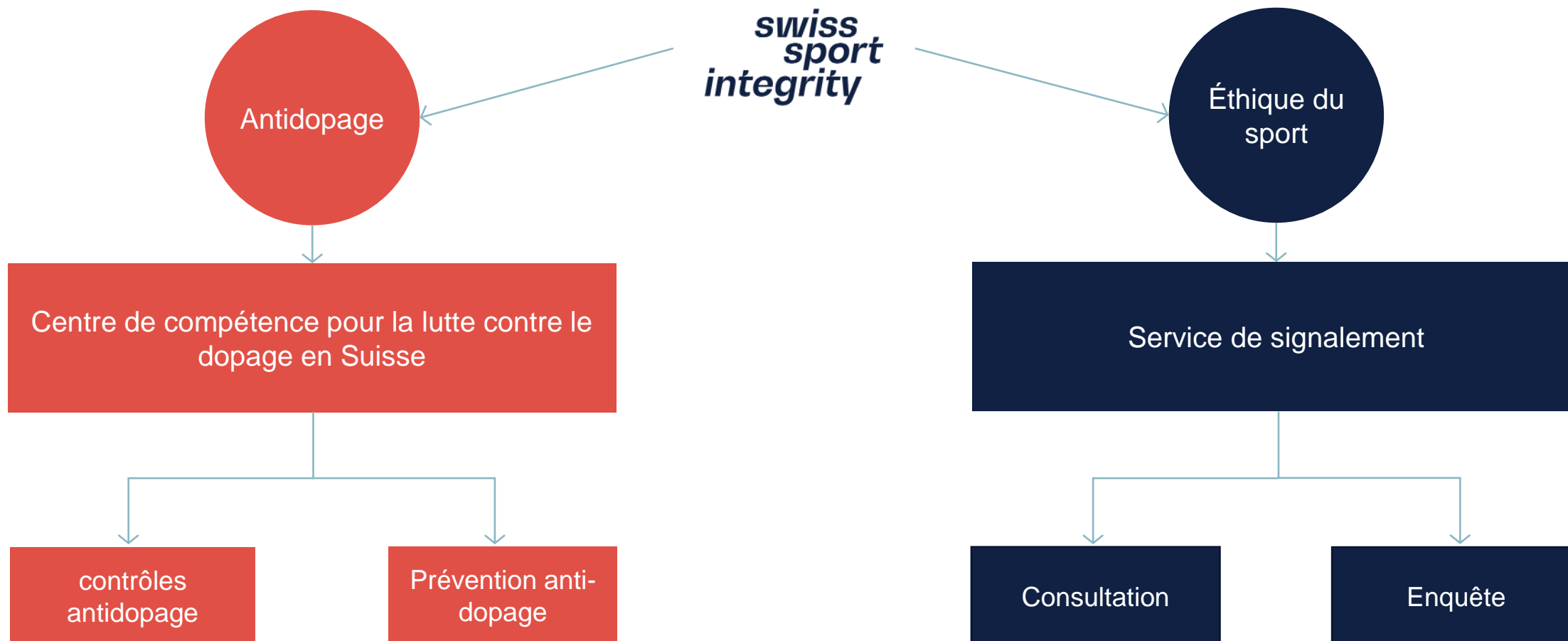
 **swiss** olympic
spirit of sport

**MÊME SI JE
PARTICIPE À TOUS
LES ENTRAÎNE-
MENTS, JE NE FAIS
PAS PARTIE DE
L'ÉQUIPE.**

**ARE YOU
OK?**

1. Si quelque chose te semble anormal, dis-le.
2. Fais-toi aider:
swissolympic.ch/areyouok

Service de signalement



Le statut en matière d'éthique

2	Manquements à l'éthique	5
2.1	Mauvais traitements.....	6
2.1.1	Discrimination et inégalité de traitement	6
2.1.2	Atteinte à l'intégrité psychique	6
2.1.3	Atteinte à l'intégrité physique.....	6
2.1.4	Atteinte à l'intégrité sexuelle	6
2.1.5	Non-respect d'un devoir d'assistance	7
2.2	Abus d'une fonction au sein d'une organisation sportive à des fins privées ou pour générer des avantages personnels	7
2.2.1	Corruption et acceptation de cadeaux ou d'autres avantages.....	7
2.2.2	Non-divulgarion de conflits d'intérêts.....	7
2.3	Comportement déloyal.....	7
2.4	Incitation, complicité et tentative	7
3	Abus.....	8

Intégration et Application, information et prévention, Obligation de signalement

Prescription, procédures en cours, adaptations

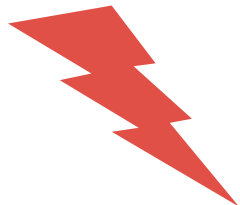
Résumé

Signalement

Tout le monde / anonyme / confidentiel / par téléphone ou sur le web

Tâches

- Réception de la notification
- Conseil procédural
- Triage / première évaluation et classement / enquête
- Le cas échéant, orientation vers des services spécialisés ou des autorités publiques
- Rédaction d'un rapport d'enquête (avec propositions) à l'attention de la chambre disciplinaire



Remplace les règles d'éthique des fédérations actuellement en vigueur
Pas de compétence pour les sélections / violations du règlement de compétition

Questions actuelles

Les clubs de sport doivent-ils faire quelque chose?

- En principe, ils sont automatiquement soumis au statut éthique par leur adhésion à la fédération
- Certaines fédérations recommandent/exigent des clubs qu'ils adaptent leurs statuts.
- Ils sont tenus de : garantir l'assujettissement des employés, des bénévoles, des partenaires, ...

Est-ce que je suis informé des incidents liés à l'éthique dans mon club?

- A) Première évaluation
- B) Ouverture de l'enquête
- C) Rapport d'enquête provisoire
- D) Décision finale
- E) Publication

Questions actuelles

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

- Vous êtes soumis au statut éthique. Les violations peuvent faire l'objet d'enquêtes et de sanctions.
- Vous devez signaler les violations de l'éthique constatées
- Vous êtes tenus de participer aux enquêtes
- Vous pouvez bénéficier d'une première consultation
- Vous bénéficiez de la meilleure protection possible en tant que personne signalante
- Vous avez un devoir d'assistance envers les sportifs mineurs dont vous vous occupez.

On me demande de l'aide en toute confidentialité...

- Cela peut être un lourd fardeau - et tu peux devenir involontairement complice/collaborateur.
- L'obligation de signaler s'applique : protège-toi et adresse-toi à Swiss Sport Integrity, au moins dans le sens d'une première consultation
- Les signalements à d'autres services d'éthique sont reconnus.

Liens

Programme «contre les abus sexuels»	https://www.swissolympic.ch/fr/federations/prevention/contre-les-abus-sexuels
Statuts en matière d'éthique	https://www.swissolympic.ch/fr/federations/valeurs-ethique/Ethik-Statut-
Document Statuts en matière d'éthique	https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:f421288a-2c0a-44d3-8127-43131cd76ecf/Ethik-Statut-2022-final-Webversion-FR.pdf
Modèle de clause pour les membres directs et indirects des fédérations sportives nationales	https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:9d382cca-b196-45e2-b4fb-2baa075a2930/Mod%C3%A8les de documents f%C3%A9d%C3%A9rations FR.pdf
Swiss Sport Integrity (SSI)	https://www.sportintegrity.ch/fr
Portail de signalement SSI	https://www.sportintegrity.ch/fr/organisation/signaler-un-incident

Contact

Andres Trautmann

Valeurs

Swiss Olympic

Département Gestion de fédération

Maison du Sport, Talgut-Zentrum 27

CH-3063 Ittigen près de Berne

Tél.: +41 31 359 72 26

E-mail: andres.trautmann@swissolympic.ch

www.swissolympic.ch